

République Française

Département

Bouches-du-Rhône

Conseillers en  
exercice : 29

Conseillers ayant pris  
part au vote : 25

Date de la Convocation :  
19/08/2025

N°  
44-2025

Transmis au contrôle de  
légalité le : 27/08/2025

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'EYGUIERES**

**13430**

**SEANCE DU 25 AOUT 2025**

**L'an deux mille vingt cinq  
Et le vingt-cinq aout à dix-neuf heure,**

**Le Conseil Municipal**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Henri PONS, Maire de la Commune d'Eyguières.

**Secrétaire de séance : Monsieur Laurent BOYER**

**Présents** : M. Henri PONS, M. Georges BOUQUET, Mme. Christine RICCA, M. Michaël RENAUX, Mme. Sophie ACHARD, M. Alain BRIEUGNE, Mme. Annabel VALENTIN, M. Christophe POURCHI, Mme. Christiane LOUIS, Mme. Danielle MARCHAND, Mme. Patricia BOMPARD, M. Laurent BOYER, Mme. Virginie ALTEMIR, M. Didier NAL, M. Gérard MIE, Mme. Séverine MONTUORO, M. Christian FAUDON, Mme. Camille GARCIN.

**Absents** : Mme. Patricia BOCCABELLA, M. Vandick GONCALVES, M. Frédéric PUJANTE, M. Jean-Claude SERGEAT.

**Procurations** : Mme. Sandrine POZZI à M. Henri PONS, M. Alain THOMAS à M. Didier NAL, Mme. Lysiane VEIGNAL à M. Michaël RENAUX, M. Alexandre FONTAT à Georges BOUQUET, Mme. Audrey TOURON à Mme. Virginie ALTEMIR, M. Bruno PAILLET à M. Alain BRIEUGNE, Mme. Delphine BONNEL à Mme. Annabel VALENTIN.

**Objet : Acquisition par la commune d'Eyguières de la parcelle cadastrée section AV n°46 sise Mont Menu d'une superficie de 972m2 appartenant aux Consorts NICOLAS**

**Rapporteur : Monsieur Alain BRIEUGNE – Adjoint délégué à l'urbanisme**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-21 et suivants ;

La commune d'Eyguières a été informée de la vente de la parcelle cadastrée section AV n°46 sise Mont Menu, classée en zone naturelle NPNR au PLU. Cette parcelle d'une surface de 972 m2 est principalement constituée de bois et est mitoyenne de la parcelle communale cadastrée section AV n°57 d'une surface de près de 93 hectares.

Dans le cadre de sa volonté de préservation des espaces naturels du territoire, la commune d'Eyguières a proposé l'acquisition de la parcelle au prix de 486,00€, soit 0.50€/m2.

Dans un courrier en date du 7 avril 2025, les Consorts NICOLAS ont manifesté leur accord et leur volonté de vendre à la commune ladite parcelle.

Il est précisé que l'avis des Domaines n'est plus requis pour des acquisitions inférieures à 180 000€ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** l'acquisition par la Commune d'Eyguières auprès des Consorts NICOLAS de la parcelle cadastrée section AV n°46 d'une superficie de 972m2 au prix de 486,00€ ;
- **PRECISE** que les frais d'actes seront à la charge de la commune d'Eyguières ;
- **INSCRIT** les dépenses au budget 2025 de la commune ;
- **MANDATE** Maitre Aurore ROLLAND pour établir les actes notariés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente afférent à cette opération ainsi que tout autre document nécessaire à la réalisation de cette vente.

**MAJORITE**

POUR : 24 (M. Henri PONS, M. Georges BOUQUET, Mme. Christine RICCA, M. Michaël RENAUX, Mme. Sophie ACHARD, M. Alain BRIEUGNE, Mme. Annabel VALENTIN, M. Christophe POURCHI, Mme. Christiane LOUIS, Mme. Danielle MARCHAND, Mme. Patricia BOMPARD, M. Laurent BOYER, Mme. Séverine MONTUORO, M. Christian FAUDON, Mme. Camille GARCIN, Mme. Sandrine POZZI, Mme Lysiane VEIGNAL, M. Alexandre FONTAT, M. Bruno PAILLET, Mme Delphine BONNEL, M. Didier NAL, M. Gérard MIE, M. Alain THOMAS, Mme Virginie ALTEMIR)

CONTRE : 00

ABSTENTIONS : 01 (Mme. Audrey TOURON)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 00

Monsieur Henri PONS  
Maire d'Eyguières

